

Procès Verbal
Du CA de la SFSIC.
Le 13 novembre 2009
au CLEMI

Présents :

Alain Kiyindou, Olivier Galibert, Nicole d'Almeida, Claudine Batazzi, Christian Le Moëne, Odile Riondet, Bernard Miège, Béatrice Vacher, Hélène Romeyer, Bertrand Parent, Brigitte Chapelain, Patrice De la Broise.

Excusés : Françoise Bernard, Gino Gramaccia, Cyril Masselot

Personnalité extérieure invitée : Daniel Raichvarg, PR en SIC à l'Université de Bourgogne.

Ordre du jour :

- 1- Approbation du procès verbal du CA du 18 septembre 2009.
- 2- Point sur l'organisation du prix de la recherche
- 3- Point sur l'organisation des Assises des SIC
- 4- Examen de la demande de création d'un groupe d'études Sfsic
- 5- Organisation du Congrès de la SFSIC 2010
- 6- Questions diverses

1) Approbation du procès verbal

Le procès verbal est voté à l'unanimité, sous réserve des modifications validées.

2) Le prix de la recherche

Les principes du prix de la recherche sont rappelés par Nicole D'Almeida, conformément aux documents remis précédemment par Alain Kiyindou et aux discussions lors du CA précédent. :

Composition du jury

- . 1 représentant du CA de la SFSIC: il est proposé que ce dernier soit le président de la SFSIC en exercice. (il sera également président du jury)
- . 1 membre du CNU 71 : les noms de Guillaume Soulez, du Pr. Tristan Mattelart et de la Pr. Catherine Loeneux sont évoqués. Bernard Miège propose que le CNU désigne le membre du jury issu de ses rangs, la seule condition étant qu'il soit titulaire d'une HDR.
- . 1 membre de la Conférence des Directeurs de Laboratoires : il est proposé que le ou la représentante de cette organisation soit désigné par cette dernière.
- . 1 éditeur : le nom de Fabrice Papy (dir coll. Hermès/Lavoisier) est proposé.
- . 2 professionnels de l'Infocom : France Renucci (Directrice du CLEMI) et Flora Lagneau (présidente de l'ADBS).
- . 1 « Membre extérieur » aux SIC : Plusieurs noms sont évoqués, notamment Philippe Descola (anthropologue au Collège de France). Bernard Miège propose de faire appel à des

chercheurs de sciences dures travaillant le champ de la communication. Christian Le Moëne propose Gérard Chazal, Professeur de philosophie à l'Université de Bourgogne.

Suite à cette discussion et pour respecter la diversité du champ des SIC, Il est décidé d'élargir le jury de 7 à 8 personnes pour intégrer un représentant des DIRCOM.

Le sponsoring

Plusieurs entreprises ont été approchées dans le cadre de la recherche de partenaires pour le Prix de la Recherche SFSIC. L'opérateur de télécommunication Orange a été contacté par Laurence Monnoyer-Smith. Brigitte Chapelain va prendre contact avec la direction de la communication de Radio France et demande un soutien pour la constitution nécessaire d'un dossier de sponsoring. Le groupe de travail « Sponsoring Prix de la Recherche SFSIC », constitué de Claudine Batazzi, Nicole D'Almeida, Alain Kiyindou, Hélène Romeyer, sous la direction de Brigitte Chapelain, est validé par le CA.

Organisation du Prix de la Recherche SFSIC

Le lancement du prix aura lieu pendant les assises de l'Info-Communication à la Cité des Sciences (3-5 décembre 2009). Il est décidé de synchroniser la remise du Prix avec la tenue du Congrès. Il est décidé de choisir 2 nominés qui verront leur article de 60000 signes publié dans une des 14 revues SIC. Le lauréat, quant à lui, sera publié via un ouvrage basé sur sa thèse. Celui-ci ne sera pas une publication de thèse in extenso. Bernard Miege, en tant que directeur de publication de la revue en ligne « Les enjeux de la communication », se dit prêt à publier les articles. La date limite de remise des textes sera le 15 mars 2010. Le retour des évaluations par le jury est prévu pour le 15 Mai prochain. Hélène Romeyer est nommée responsable du projet « Prix de la Recherche SFSIC » et mènera une action coordonnée avec Brigitte Chapelain pour toutes les tâches et action liées.

Lors de la discussion concernant la remise du Prix, Christian Le Moëne annonce que le laboratoire PREFIcs de Rennes 2 sera candidat à l'organisation du 18^{ème} Congrès de la SFSIC en juin 2012.

3) Les assises des SIC

La salle de la Cité des sciences qui accueillera nos assises peut contenir 120 personnes. 114 participants sont déjà inscrits. Plus 30 intervenants sont prévus (dont la plupart ne se sont pas encore inscrits en ligne). La limitation des inscrits en proportion de la capacité restreinte de la salle doit être discutée. Les inscriptions ont donc été momentanément suspendues. Christian Le Moëne argumente dans le sens d'une non limitation des inscriptions sur ce critère. Le CA décide de rouvrir les inscriptions.

Une discussion s'engage au sujet des animateurs de l'atelier « formation et professionnalisation ». Le CA décide de solliciter pour cet atelier la présence et les interventions de Christian Le Moëne, Patrice de la Broise et Pierre Alain Douay. Il est également décidé de solliciter Pierre Moeglin sur la question de la formation par et pour la recherche. Bertrand Parent s'occupe des contacts avec les 4 intervenants potentiels.

Aspect budgétaire des Assises de la SFSIC

Odile Riondet souligne le problème du budget et, plus précisément, du financement du déplacement des collègues intervenants étrangers. Le cas des déplacements de certains intervenants français est également abordé. Valérie Carayol, par exemple, ne peut faire

financer son trajet et son séjour par son laboratoire et avait sollicité la SFSIC pour la prise en charge de ses frais. Il est demandé à Gino Gramacia d'intervenir auprès de Valérie Carayol pour envisager une solution « locale » au remboursement de son déplacement.

Le budget de la manifestation est voté : 1 abstention. 9 votes positifs. D'une manière générale, il est proposé que les membres du CA ne pouvant faire financer un trajet et un séjour par leur laboratoire pour assister à une manifestation organisée par la SFSIC puissent faire prendre en charge ces frais par l'association. Cela est voté à l'unanimité.

Alain Kiyindou informe le CA que des demandes de subventions ont été faites à la Mairie du 19^{ème} arrondissement de Paris, ainsi qu'à la région Ile-de-France.

Aspects organisationnels divers de la manifestation

Odile Riondet souhaite que l'on prévoit un lieu afin de mettre en visibilité les revues et les publications, en particulier les volumes du colloque de Tunis. Brigitte Chapelain doit solliciter le responsable de la Tekhné pour mettre un certain nombre d'ouvrages à la vente durant la manifestation.

Christian Le Moëne estime qu'il faut impliquer des étudiants de Master parisiens pour l'accueil des participants et les différentes tâches organisationnelles durant les assises. Alain Kiyindou va dans ce sens et propose de mobiliser 10 étudiants (2 par demi-journée) : le CELSA peut mettre à disposition 3 étudiants. Brigitte Chapelain va contacter David Douyère de Paris 13 dans ce sens. Bertrand Parent va solliciter quant à lui Hélène Cardy de Paris 8. Alain Kiyindou approchera Michèle Arnaud (Paris 10).

Restitution et valorisation des Assises de la SFSIC

Brigitte Chapelain aborde la question des Cahiers de la SFSIC : un ou deux articles devraient paraître sur les assises, plutôt qu'un numéro spécialement dédié. Il est décidé que chaque responsable-animateur écrive un compte-rendu des débats de son atelier pour publication dans les Cahiers.

4) La création du groupe SFSIC « Métiers de la communication et leurs rhétoriques »

Nicole D'Almeida présente l'objet du groupe « Les métiers de la communication et leurs rhétoriques professionnelles ». Une discussion s'en suit :

Christian Le Moëne pense qu'il faut clarifier le fait que la SFSIC délivre un label. Il faut que le groupe existe avant d'avoir un label SFSIC. Il ne faut pas attendre un label pour fonctionner. Bernard Miège estime que la question des métiers est importante mais il identifie deux interrogations : pourquoi rester centré seulement sur la rhétorique des métiers ? Pourquoi s'intéresser uniquement aux métiers de la communication ? Patrice De La Broise se dit intéressé par le texte qu'il juge cependant « relativement naïf ». Il faut aller, selon lui, vers une approche communicationnelle, davantage que sur la rhétorique. Il faut que la SFSIC fasse des propositions aux porteurs de ce projet à travers la commission « formation », avec la commission « recherche ».

Odile Riondet pense que c'est un petit groupe qui demande à la SFSIC une ouverture pour s'élargir. Elle souhaite que les VP « formations » soient délégués pour rencontrer les deux initiateurs du groupe.

Christian Le Moëne souhaite savoir si ce groupe veut devenir un groupe SFSIC intégré à

l'association, ou bien si les collègues cherchent simplement l'obtention d'un label qu'il nous faudrait par ailleurs définir. Dans les deux cas, il faudrait qu'un bilan de travail soit fait par les groupes SFSIC et présenté durant les congrès. Brigitte Chapelain réagit en proposant de rédiger un texte court délimitant ce qu'est un groupe SFSIC. Patrice De La Broise insiste pour que les groupes SFSIC soient retenus sur un objet de recherche, et non sur une approche méthodologique. Il n'est pas bon selon lui de créer une hiérarchie entre les groupes en fonction du niveau de labellisation. Christian Le Moëne se propose de définir les critères d'un label SFSIC en synthétisant les documents existants pour discussion et délibération en ligne.

Il est également décidé de faire un état des lieux de l'activité des différents groupes labellisés « SFSIC ». Hélène Romeyer et Brigitte Chapelain prendront contact avec les responsables du GRAM pour savoir s'ils souhaitent toujours notre labellisation.

5) Le congrès 2010 de la SFSIC

Une série de décisions organisationnelles sont actées :

- L'échéancier de la gestion de l'évaluation des propositions scientifiques :
 - o La date du 18 décembre 2009 pour rendre les avis aux auteurs est validée.
 - o Le comité scientifique doit rendre ses avis au plus tard le 2 décembre
 - o Le retour des propositions réparties par évaluateurs doit être effectif le 16 novembre, pour un envoi au comité scientifique dès le 17 novembre. Les consignes d'évaluation seront rédigées par Nicole D'Almeida et envoyées à Olivier Galibert pour le lundi 16 novembre.
- La feuille de style utilisée pour les Doctorales 2009 est validée comme feuille de style pour le congrès 2010.
- La grille d'évaluation des propositions est modifiée afin d'insister sur le critère d'originalité de la thématique de la proposition. Cette dernière est ensuite validée.

Daniel Raichvarg, Directeur du CIMEOS et responsable de l'organisation locale, dresse un état des lieux de la manifestation.

- *La visite culturelle du samedi est annulée*

- *La soirée de gala :*

Elle aura lieu à l'hôtel Malteste (association « les amis du 7 »). Son budget global s'élèvera à 5000 euros tout compris. (Repas, réservation des infrastructures et prestations d'animation). L'animation culturelle de la soirée envisagera la thématique du mouvement autour des films de Etienne Jules Marais, la sensorialité autour de la Musique, et un spectacle musical.

- *La place de l'atelier RAUDIN (coordonné par Didier Paquelin) :*

Il est décidé de faire une place à la réunion de l'atelier RAUDIN dans le cadre du congrès (cela nous assure 25 inscrits) soit le mardi après midi, soit le vendredi après midi. Le CA laisse le choix de la date à Didier Paquelin sous réserve d'une réponse dans les 15 jours.

- *Hébergement à coût réduit :*

Une rencontre avec la responsable du CROUS Dijon est prévue. Des chambres seront

réservées a priori pour les doctorants (au tarif d'environ 18 euros/ nuitée .NDR).

- *Les finances / gestion de Weliance / Subventions*

Weliance ne peut percevoir les sommes devant rentrer dans la comptabilité de l'Université de Bourgogne. Il existe des solutions alternatives. La Filiale de l'uB (« uB Filiale ») pourrait gérer ces flux financiers dans la mesure où le congrès est qualifié de « lucratif ». Ainsi, une partie des inscriptions pourrait être reversée à la SFSIC. Si les inscriptions passent uniquement par l'université, il faut que la SFSIC soit enregistrée comme fournisseur (bon de commande de l'université correspondant ensuite à une facture de la SFSIC d'un montant de 10000 euros pour prestation intellectuelle). Dès lors, l'adhésion SFSIC devra se faire le jour du colloque via Carte Bancaire. 3 systèmes de paiement d'inscription seront mis en place : par chèque, par Paybox et par paiement en ligne). Par ailleurs, l'organisation locale sera en mesure de gérer les bons de commande.

Pour les repas de midi (au restaurant universitaire), les congressistes paieront lors de l'inscription (via paybox ou autre), 3 tickets ou rien, forfait 3 repas (10 euros par repas)

En ce qui concerne les subventions, les demandes sont les suivantes : 5000 euros à l'uB au titre du Bonus Qualité Recherche (BQR), 10000 euros à la ville de Dijon. Pour ce qui est du Conseil Régional, la région et l'uB ont un nouveau mode de financement des laboratoires, les projets PARI, déposés sur 4 ans... Le CIMEOS demande quand même ce type de financement pour le congrès de la SFSIC, de par la visibilité de la manifestation pour ainsi qu'en vue de l'évaluation AERES du laboratoire. Mais il sera difficile d'obtenir les 7000 euros prévus par le budget. Un échange de prestation de service sera également mis en place avec la Web agency « Icom » principalement pour réaliser des supports de communication.

Le CA prend acte de l'ensemble des actions établies par le comité d'organisation local et aborde d'autres points liés à l'organisation du congrès.

- *Révision du programme*

Armand Mattelart va être sollicité prioritairement pour la conférence inaugurale du Congrès. Il faudra préciser le périmètre de son intervention.

Les groupes labellisés seront présentés à l'ensemble des collègues. Les ateliers, les groupes non encore labellisés (Groupe « systémique », le GRER, le groupe « professionnalisation ») et l'atelier Franco-brésilien sont dorénavant prévus le vendredi 25 juin après midi. Daniel Raichvarg insiste sur la mise en visibilité des ateliers dijonnais (coordonnés par le laboratoire d'accueil CIMEOS).

6) Questions diverses

La campagne d'adhésion 2010

Christian Le Moëne pense qu'il faut que le Président de la SFSIC fasse un courrier à la Conférence des Directeurs de Laboratoires afin de mobiliser autour de la campagne d'adhésions à notre association. Bernard Miège se propose d'envoyer un message à Isabelle Pailliat pour l'en informer.

Le projet de revue des revues de l'INAthèque

Bernard Miège a rencontré Jean Michel Rode, directeur de l'INAthèque. Ce dernier a fait la proposition à la SFSIC de coopérer à un projet de revue des revues en SIC. Il sera question d'une ou deux livraisons par an. Un accord avec l'INIST, qui s'est engagé à traduire en anglais les articles, est envisagé. Jean Michel Rode a demandé à Bernard Miège, en tant que directeur éditorial des Enjeux de la Communication, si la revue grenobloise « Les enjeux de la communication » voulait prendre part au projet. Il a été décidé que la revue du GRESEC allait « donner » certains articles pour publication dans cette revue des revues, avec une politique d'affiliation de sites web. Dominique Wolton a été également sollicité, mais il n'est pas intéressé.

Bernard Miège a informé M. Rode du projet de Revue Française des SIC et ne voit pas de concurrence avec le projet de l'INAthèque. L'intérêt réside dans le financement de l'INA. Ce sera une version papier. Il faudrait que la SFSIC manifeste son intérêt. Le premier numéro est prévu pour 2010. Pour Bernard Miège, il faut que la SFSIC soit impliquée institutionnellement dans cette initiative. Christian Le Moëgne affirme que c'est une très bonne initiative. Patrice de La Broise considère que les laboratoires et les revues SIC existantes doivent être rapidement mobilisés.

Il est décidé par le CA que la SFSIC apporte son soutien et souhaite être associé à cette initiative de projet de Revue des revues pilotée par l'INA.

Point sur la revue française des SIC :

Il est prévu de sortir un numéro pour 2010 (l'objectif étant d'avoir un numéro pour le 17^{ème} Congrès) sur l'état des SIC en 2009. L'éditeur pourrait être L'Harmattan ou Ellypse. Bernard Miège demande s'il va y avoir une activité éditoriale. L'Harmattan ne fait pas de revue. C'est un exercice spécifique et compliqué... Les PUG n'ont plus de revue à cause de cette complexité. Christian Le Moëgne incite la SFSIC à créer « modestement » sa propre maison d'édition. Brigitte Chapelain confirme qu'il n'est pas compliqué que la SFSIC devienne son propre éditeur. Bernard Miège insiste sur le fait que ceci serait lié à l'identification d'éventuels sponsors, ainsi qu'à l'implication d'un organisme sur lequel s'adosser.

Concernant le financement de cette publication, il faut voir si la politique de sponsoring doit être ouverte à des entreprises marquées symboliquement (ex : AREVA). Sur la recherche de financements, Nicole D'Almeida propose de faire un dossier qui mentionne toutes les initiatives de la SFSIC.

Christian Le Moëgne, en son nom et en celui de Gino Gramacia, propose de réaliser une revue numérique de la SFSIC en anglais, sur le modèle de la revue électronique du GRESEC. Le thème pourrait être : « la recherche autour des médias dans l'environnement numérique ». Bernard Miège rappelle que les Enjeux font des abstracts en plusieurs langues. Il souligne que c'est un énorme travail que de traduire des articles. Pour Odile Riondet, il faudrait que cette revue soit un lieu d'ouverture à d'autres langues. Pour elle, il faut sortir du bilinguisme. Christian Le Moëgne, parlant également au nom de Gino Gramacia, s'engage à faire une proposition concernant ce projet lors du prochain CA.

La question du type de format devra également être tranchée. Dans le premier numéro, il faudrait quelques articles « surplombants » par rapport à la discipline. Une question clé pourrait déterminer un numéro. Brigitte Chapelain se demande s'il faut envisager une version papier et une version en ligne. Pour Christian Le Moëgne, tout dépendra de l'auto-financement de la version papier. Sinon, il faudra décaler d'un an la publication de la version papier.

Le CA donne mandat à Christian Le Moëgne pour rechercher des financements privés sans restriction éthique liée à l'activité de l'entreprise démarchée.

Professionalisation de la SFSIC :

Alain Kiyindou affirme qu'il faut professionnaliser la SFSIC. Il faut que l'on puisse avoir les moyens d'embaucher quelqu'un pour vendre les projets de la SFSIC. Selon lui, l'association a besoin d'une personne pour un mois, sur des tâches précises. Brigitte Chapelain propose d'embaucher un étudiant pour un mois afin notamment de créer une base de données.

La domiciliation de la SFSIC au CLEMI ou ailleurs

Alain Kiyindou que la SFSIC va être domiciliée au CLEMI. Il s'agit avant tout d'avoir une boîte aux lettres. Le CLEMI ne sera pas le siège social de l'association. Christian Le Moenne pense qu'il faut se rapprocher de la MSH de Paris et que cette dernière peut être un de nos partenaires et que des contacts avaient déjà été pris. Bernard Miège propose de solliciter Pierre Moeglin pour un contact avec la MSH de Saint Denis sur cette question de la domiciliation de l'association.

La séance est levée.